

Rapport N° 22 (Résumé)

Atelier d'élaboration de plans d'actions annuels pour les cases patrimoniales du Cameroun

Bafoussam, 30 novembre - 04 décembre 2009

INTRODUCTION

Du 30 novembre au 04 décembre 2009 s'est tenu à Bandjoun, un atelier de formation portant sur le thème « **Elaboration de plans d'actions annuels pour les cases patrimoniales du Cameroun** ». Il est organisé par l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA) dans le cadre du programme « *les Musée au Service du Développement* » (MSD), financé par le Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) du Ministère français des Affaires étrangères, en partenariat avec le programme la Route des Chefferie (RDC) du Cameroun. Treize patrimoniteurs venant des cases patrimoniales du Cameroun et deux du futur Musée des Civilisations de Dschang ont pris activement part aux travaux.

Cet atelier avait pour objectif de capitaliser les acquis théoriques de la rencontre d'avril qui portait sur "**L'animation et la gestion des Musées de chefferies ou cases patrimoniales du Cameroun**" (cf. rapport No 16) pour faire passer les responsables des Cases Patrimoniales à la phase de conception et de programmation d'activités concrètes pour leurs institutions respectives. Durant cinq jours, les formateurs ont conduit les participants vers les objectifs suivants :

- Concevoir des projets de parcours-jeunes et de mallette pédagogique pour chacun des musées de chefferies participants ;
- Elaborer des programmes d'activités annuels prenant en compte les faits culturels à périodicité régulière et les expériences pédagogiques novatrices ;
- Concevoir une programmation culturelle générale pour l'ensemble de la « **Route des Chefferies** » à partir des programmes de chaque musée.

En dehors des deux participants présentés par le musée des civilisations, les autres, invités en binôme, venaient de sept cases patrimoniales camerounaises du réseau RDC/EPA : **Bandjoun ; Baham ; Bangoua ; Bamendjou ; Bamendjinda ; Bagam ; Fouban.**

I- DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les propos issus de l'expression des attentes des participants ont amené les encadreurs à donner quelques conseils indispensables pour un travail harmonieux entre les responsables des Cases Patrimoniales et les chefs. L'on peut retenir en substance que *l'avenir des Cases Patrimoniales du Cameroun postule l'instauration d'une ambiance empreinte de confiance réciproque d'une part entre les collègues du musée et d'autre part, entre eux et leur chef, l'autorité de tutelle.*

Cela suppose, entre autres :

- un respect mutuel entre collègues ;
- une gestion claire et transparente des recettes ;
- une obligation et un réflexe de compte rendu régulier au Chef.

L'équipe des rapporteurs journaliers et des rapporteurs généraux a été ensuite mise sur pied.

1. Première journée

Avant d'aborder les points prévus au programme pour la première journée de travail, il s'est avéré nécessaire d'échanger avec les participants sur la notion de « *Capital du musée* ». C'est ce que fit Flaubert TABOUE NOUAYE et ce, tel que développé durant la formation « Opportunités pour nos musées » (Nairobi, août 2009).

Il en ressort que :

- le « *capital* » est l'ensemble des ressources propres appartenant à un musée (Le fonds culturel du musée ou ses collections, l'Espace de l'institution, les ressources humaines, matérielles, financières, immatérielles).
- Sa parfaite maîtrise est indispensable pour le bon fonctionnement du musée.

Une phase de travaux pratiques a suivi cette présentation. Ce fut l'occasion pour chaque binôme d'élaborer le capital de son institution. Pour orienter les uns et les autres, un extrait du rapport du Kenya portant sur la question est distribué.

La seconde session de la journée, intitulée « *Etat des lieux : succès et difficultés depuis la formation I* » fut animée par Clotilde DESCHAMPS. A cet effet, chaque binôme a présenté les améliorations et les zones d'ombres observées dans l'animation et la gestion quotidienne de son institution depuis la formation théorique d'Avril. A l'issue des différents exposés, on remarque que les orateurs s'appesantissent beaucoup plus sur les difficultés rencontrées. Il s'agit entre autres :

- de la réticence de la communauté éducative (Bagam) ;
- de la relation difficile avec les chefs (Bamendjinda) ;
- du manque de lisibilité dans le travail (Bamendjinda) ;
- des relations houleuses entre le personnel (Baham) ;
- du problème d'accueil des visiteurs (Foumban) ;

Les encadreurs ont apporté un début de solutions à ces problèmes tout en rassurant les participants que ces sujets seront débattus durant les travaux.

Le dernier point de la journée sur « *les travaux préalables* » fut animé par Flaubert TABOUE NOUAYE. Il s'agissait d'une préparation en amont des participants consistant à répondre à une série de questions transmises plus tôt par le secrétariat EPA/RDC. C'est donc à partir de l'analyse des réponses apportées par les différents responsables de Cases Patrimoniales que les encadreurs réactualisent le contenu de la formation.

2. Deuxième journée

Après la présentation du rapport de la première journée et sur la demande des participants, Édouard KOUTINHOUI revient sur la notion de « *visiteur* ». Après échanges, l'on note à l'unanimité qu'une mauvaise maîtrise de cette notion a un impact négatif certain sur le décompte des visites. Ainsi, on retient que le visiteur est « *toute personne qui se rend au musée avec l'intention de le découvrir* ».

Le troisième module intitulé « *Repérage des dates clés : événements, cérémonie, inauguration du musée, anniversaire de l'indépendance...etc.* » fut conduit par Flaubert TABOUE NOUAYE. Dans une démarche interactive, les participants procèdent dans un premier temps à un repérage d'ordre général, c'est-à-dire les dates et événements ayant une portée internationale et/ou nationale (exemple : la journée internationale des musées, la fête nationale...). Ensuite, chaque binôme a fait le listing des événements se déroulant dans sa localité (travaux pratiques II) et qui ont un rayonnement local et/ou régional.

Edouard KOUTINHOUI présente ensuite, sous forme de rappel, les principes qui régissent la mise en place d'un parcours-jeunes et d'une mallette pédagogique. Les participants apprennent que l'élaboration d'une mallette pédagogique n'est pas tributaire de l'existence d'un musée comme le parcours-jeunes qui ne se réalise que lorsque le musée est fonctionnel.

Pour ce qui est du parcours-jeunes, les encadreurs reviennent sur les différentes étapes de sa réalisation, à savoir une phase préparatoire et une phase opératoire. Il en ressort que le travail doit se faire en étroite collaboration avec la communauté éducative aussi bien en amont qu'en aval, car ici, l'école va vers le musée et ce dernier doit être préparé à accueillir les enfants.

Pour faciliter la mise en application de tous ces enseignements, une descente sur le terrain est effectuée dans les Cases Patrimoniales de Bandjoun et de Baham. L'objectif recherché ici est la simulation d'un parcours-jeunes. Une fois de retour du terrain, le constat des uns et des autres amène à conclure sur la conduite d'un bon parcours-jeunes. L'on retiendra entre autres que :

- le guide ne doit pas garder un ton uniforme tout au long de la visite : il doit moduler son propos et sa voix pour bien retenir l'attention du public qu'il reçoit ;
- l'adaptation du discours au niveau du public s'avère indispensable ;
- le patrimoniteur doit bien gérer l'espace du musée ;
- le travail en amont avec l'enseignant conditionne la réussite du parcours ;
- les étapes du parcours doivent être matérialisées par une signalétique ;
- les textes doivent être courts, en gros caractères et composés de mots simples, clairs et concis ;
- la gestion du temps est capitale : il ne faut pas se laisser distraire par les questions des enfants : un parcours pour jeunes ne doit pas excéder 30 à 45 min.

Par la suite, chaque binôme est invité à définir et à élaborer son parcours-jeunes et sa mallette pédagogique (travaux pratiques III).

L'après midi est consacré à la suite du travail en binôme sur l'élaboration d'un parcours-jeune et d'une mallette pédagogique. Les travaux s'effectuent sous la supervision des encadreurs.

3. Troisième journée

Cette journée débute par la présentation du rapport-jour effectué par le binôme de Bangoua ; s'ensuit la restitution des travaux effectués la veille au sujet de l'élaboration du parcours-jeunes et de la mallette pédagogique, conduite par Diane TOFFOUN.

L'on aborde les restitutions chefferie par chefferie. Après le passage des premiers groupes, les autres participants ont apporté des remarques et suggestions. Sur la base des orientations qui en découlent, ils effectuent des modifications à leurs travaux.

Ensuite, les responsables des Cases Patrimoniales reçoivent des fiches de programmation d'activités à remplir (Travaux pratiques IV). Elles sont de deux types : la première permet d'établir une carte d'identité de chaque activité tandis que la seconde facilite leur planification sur l'année. Après quelques explications données par Diane TOFFOUN sur la méthodologie à adopter, chaque binôme a produit son programme d'activités accompagné d'un calendrier d'exécution. Au terme des différents exposés, les encadreurs ont procédé à une appréciation critique des programmes d'activités présentés, ce qui a permis à chaque binôme d'améliorer son travail.

4. Quatrième journée

Conformément aux consignes données la veille par l'équipe de coordination, chaque groupe a restitué le capital de son institution. On procéda ensuite à l'harmonisation des programmes d'activités après les divers réaménagements proposés et à l'élaboration d'un calendrier d'exécution.

5. Cinquième journée

Après la présentation du rapport-jour par le binôme de Bamendjou, chaque participant a rempli un questionnaire intitulé « *capacités de votre case patrimoniale* ». On est ensuite passé, à travers une fiche d'évaluation distribuée à chaque participant, à l'évaluation pédagogique et logistique dont la synthèse faisait ressortir les sentiments de satisfaction générale des participants sur ces deux volets.

5.3 Mots de fin

Après la présentation du pré-rapport, Edouard KOUTINHOUI fait une synthèse où il note avec satisfaction que les participants ont activement pris part aux travaux. Ensuite, Flaubert TABOUE NOUAYE remercie l'EPA et tous les participants au nom du Programme Route des Chefferies. Pour terminer, Estelle PIOU présente un bref compte rendu de la formation des chefs traditionnels qui eut lieu à Limbé du 30

novembre au 02 décembre 2009 sous le thème « *Atelier de mobilisation des chefs traditionnels pour une gestion efficiente des cases patrimoniales du Cameroun* ».

II. RESULTATS ET PERSPECTIVES

1. Eléments à retenir de façon générale

Au bout de cinq journées marquées par des échanges interactifs et soutenus, des outils techniques ont été mis à la disposition des participants. Ainsi, ce séminaire leur a permis de :

- renforcer leurs capacités en matière de projets d'activités école-musée notamment en ce qui concerne la mise sur pied d'une mallette pédagogique et d'un parcours-jeunes ;
- d'élaborer des programmes d'activités à proposer aux publics ;
- de dresser le capital de leurs institutions respectives ;
- de construire une programmation annuelle d'activités pour chaque Case Patrimoniale (facilitant ainsi le suivi au niveau de la RDC) ;

2. Eléments spécifiques pour chaque Cases Patrimoniales

La restitution des travaux pratiques (cf. annexe) en binôme a suscité les remarques et recommandations suivantes de la part des encadreurs :

2.1 Musée royal de Foumban

- Mettre en place des signalétiques et procéder à la formation du personnel d'accueil et à la responsabilisation des galeristes. Ceci dans le but de freiner le harcèlement des visiteurs à l'entrée du palais royal ;
- Impliquer le public local dans la consommation de la chose muséale ;
- Finaliser le parcours-jeunes sur le thème « *écriture du roi Njoya* » ;
- Conduire des activités autour de la cérémonie du « *sacre des notables* » ;
- Hiérarchiser le discours de visite en fonction des types de publics.

2.2 Case Patrimoniale de Bagam

- Impliquer d'avantage la communauté éducative ;
- Finaliser la mallette pédagogique en direction du public scolaire en amont de l'ouverture du musée ;
- Organiser un atelier d'initiation à l'écriture *Meganka*.

2.3 Case Patrimoniale de Bamendjinda

- Amélioration des rapports entre le chef et le personnel du musée ;
- Obligation de compte rendu hebdomadaire et présentation de feuille de route au Chef ;
- Amélioration des relations entre le personnel ;
- Finalisation de la mallette pédagogique sur le thème de « *l'esclavage coutumier* » ;
- Finalisation du parcours-jeunes sur le thème « *masque Batcham et masque Katso : différence dans la forme, similitude dans la fonction* ».

2.4 Case Patrimoniale de Bangoua

- Monter une petite exposition temporaire dans le bâtiment de l'ancien musée pour permettre à l'équipe de travailler ;
- Réaliser une mallette pédagogique pour le public scolaire en amont de l'ouverture du musée ;
- Organiser des activités lors de la semaine de la jeunesse ;
- Conférence-débat lors des journées touristiques.

2.5 Case Patrimoniale de Bandjoun

- Finaliser le parcours-jeunes sur le thème de la chasse et de la forge
- Réaliser une mallette pédagogique
- Activer la relation qui existe déjà avec la communauté éducative
- Initier des activités en partenariat avec les associations féminines ;
- Finaliser l'activité Pâque artistique au musée.

2.6 Case Patrimoniale de Bamendjou

- Initiation d'un chantier-école à l'occasion de la réfection de la toiture en paille de la grande case *Nemôh* ;
- Mise en place d'un parcours-jeunes sur le thème « *organisation politique du pouvoir à Bamendjou* » ;
- Atelier d'initiation à la vannerie (tissage du panier *kack*).

2.7 Musée de Baham

- Prendre en compte les critiques et suggestions de la Route Des Chefferies dans la relance de « *vacances artistiques* » ;
- Procéder à la programmation des activités ;
- Finaliser le parcours jeunes sur le thème « *Instruments de communication d'hier et d'aujourd'hui* » ;
- Amélioration des relations entre le personnel.

3. Formations et appuis financiers

Au sortir de l'évaluation pédagogique, les participants ont exprimé le besoin de recevoir une autre formation, particulièrement dans les domaines de la conservation préventive et de la recherche de financement. Sur le champ, Edouard KOUTINHOUI a annoncé la tenue prochaine d'un atelier sur la conservation préventive sous la forme d'un chantier-école. Dans le cadre du partenariat signé à Limbe, entre le Directeur de l'EPA et le Coordonateur Général du programme RDC, l'EPA apportera un soutien accru à ce programme. En plus, le programme MSD se propose de soutenir pour l'année 2010 deux Cases Patrimoniales dans la mise en œuvre effective d'un parcours-jeunes et/ou d'une mallette pédagogique. Dans la même optique, chaque binôme reçoit trois livrets éducatifs sur les thématiques : Contes et légendes au Musée, approche des masques au Musée, réflexions sur la relation école-musée.

Pour terminer, la Route Des Chefferies par la voix d'Estelle PIOU annonce pour le premier semestre 2010 une formation sur le suivi de la gestion financière afin de renforcer les capacités des responsables des Cases Patrimoniales.

IV. RECOMMANDATIONS

Au terme de cet atelier de formation, plusieurs recommandations ont été faites : les principales sont les suivantes :

- Accroître le taux de fréquentations des Cases Patrimoniales à travers la mise sur pied des parcours-jeunes et des malles pédagogiques ;
Ce qui suppose un travail permanent avec la communauté éducative, gage de réussite de la mise sur pied du parcours-jeunes et de la mallette pédagogique ;
 - Faire comprendre aux agents des cases patrimoniales que leur avenir commun réside en partie dans l'instauration d'un climat de confiance réciproque entre eux et les chefs ;
 - Mettre sur pied un planning de travail incluant des réunions de concertations hebdomadaires et la rédaction des comptes rendus des activités ;
 - Etablir une fiche journalière pour le décompte des visites ;
 - Avoir le souci de moduler le discours (guidage) en fonction de la catégorie du visiteur ;
 - Elaborer une feuille de route dans chaque Case Patrimoniale afin de permettre à la Route des Chefferies d'assurer le suivi ;
 - Initier au niveau des chefferies qui n'ont pas encore de musées des activités pour sensibiliser le public en amont de l'ouverture d'une telle structure (un accent particulier doit être mis sur le public scolaire) ;
 - Finaliser les statuts de l'Association des Professionnels du Patrimoine
-
- La RDC devra s'impliquer dans la sensibilisation des populations à la connaissance des musées ;
 - La RDC travaillera dans la capitalisation des acquis de cette formation, notamment avec son suivi et son appui permanent à chaque case patrimoniale.

CONCLUSION

Cet atelier avait pour objectif de capitaliser les acquis théoriques de la rencontre d'avril dans le but de renforcer les capacités des responsables des Cases Patrimoniales dans la phase de conception et de programmation d'activités concrètes pour leurs institutions respectives. Au bout de cinq journées d'intenses travaux, les enseignements reçus leur permettront désormais d'atteindre les objectifs fixés par le programme « *les Musée au Service du Développement* » (MSD) à savoir accroître les ressources propres et le taux de fréquentation des musées africains. De même, il permettra un bon suivi par le programme RDC, en vue d'évaluer chaque case patrimoniale.